



Canada Employment and Immigration Union
Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada

Le 5 décembre 2011

L'Honorable Diane Finley
Ministre des Ressources humaines et
Du Développement des compétences
140, promenade du Portage
Gatineau (Québec)
K1A 0J9

Madame le ministre,

En tant que membres du Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, qui représente des employé-e-s de votre ministère, nous sommes indignés par les commentaires que vous avez exprimés au rédacteur en chef du *Guardian* de Charlottetown le 21 novembre 2011 et nous exigeons des excuses.

Il est mensonger et dommageable que vous laissiez entendre que les employé-e-s font moins que ce qu'ils sont censés faire à cause d'une prétendue grève du zèle, et cela constitue, selon la politique du Conseil du Trésor, une forme de harcèlement inacceptable de la part de notre employeur. Nos membres prennent leur travail très au sérieux et se vouent à fournir le meilleur service possible. Vos commentaires ont servi à faire baisser le moral d'effectifs déjà débordés de travail et très stressés pour lesquels vous ne semblez guère avoir d'estime.

Les faits sont clairs. Vous n'avez pas su renouveler vos effectifs temporaires, vous avez suspendu l'application de la *Politique sur l'emploi pour une période déterminée* afin d'empêcher vos employé-e-s d'atteindre la permanence après trois années de service et vous n'avez pas doté les postes laissés vacants par des employé-e-s permanents. Tout cela a perturbé les services au public et constitue une preuve probante du fait que votre ministère n'a pas dressé un plan d'activités judicieux.

Dans la seule province de l'Ontario, vous avez ramené le personnel de traitement de 17 personnes à une seule à London, vous avez éliminé la moitié du personnel du bureau de Windsor et il ne reste plus que quatre personnes au bureau de Kingston. Nous prévoyons que la situation va empirer car nous avons déjà reçu un avis selon lequel vous fermerez les centres d'appels de Hamilton et les services d'accueil de Sturgeon Falls et d'ailleurs.

Des compressions semblables se produisent dans les autres régions du pays. Qui accomplira le travail qu'accomplissaient les personnes qui ont perdu ou qui

vont perdre leur emploi ? Les taux de réponse sont tombés sous les normes acceptables, la charge de travail est impossible à porter et les retards de traitement des demandes et de prestation d'autres services augmentent chaque jour. Ce qui n'aide certainement pas les choses, c'est que vous refusez d'accorder des heures supplémentaires aux employé-e-s qu'il reste afin qu'ils puissent rattraper le retard, même temporairement.

Vous affirmez que tout ira bien parce que le travail sera accompli grâce à l'informatisation. Vraiment ? L'informatisation nous a-t-elle été utile jusqu'à présent et, ce qui importe encore davantage, a-t-elle été utile aux citoyens et citoyennes que nous servons ?

Les lacunes et les retards du traitement des demandes vous sont entièrement attribuables. Nous n'y sommes pour rien. Heureusement, vous avez le pouvoir de changer de cap et de donner à nos membres les ressources et le nombre dont ils ont besoin pour fournir le meilleur des services possibles à la population canadienne. Veuillez y voir.

Si vous tenez vraiment à régler les problèmes, le SEIC serait heureux de tenir une rencontre avec vous. Vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au numéro 613-236-9634 ou par courriel à l'adresse rogersd@ceiu-seic.ca.

Agréé, Madame le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Don Rogers', enclosed within a circular scribble.

Don Rogers
Président national

c.c. L'Exécutif national